

Les changements climatiques en chiffres

■ 262.000.000

Nombre de personnes touchées par les changements climatiques chaque année, de 2000 à 2004.

■ 70.000

Nombre de morts provoquées par les vagues de chaleurs dues aux changements climatiques, en Europe, en 2003.

■ 1 milliard

Nombre de personnes qui seront obligées de quitter leur domicile d'ici 2050 à cause des changements climatiques.

■ 7.000 milliards (dollars)

Addition à payer par la collectivité si les gouvernements ne répondent pas à la problématique des changements climatiques (rapport Stern).

■ 3 milliards

C'est le nombre d'humains qui pourraient être affectés par la pénurie d'eau due au réchauffement climatique. Ils sont déjà 1 milliard à en manquer aujourd'hui (UNESCO).

■ 50

C'est le pourcentage des habitants de cette planète qui vivent sur les basses terres côtières, particulièrement vulnérables aux inondations.

Brochure FGTB Climat disponible sur <http://www.fgtb.be> ou sur demande au 02/506.82.11

FGTB

Ensemble, on est plus forts

Pour plus d'infos:

FGTB

Rue Haute 42 | 1000 Bruxelles

Tel. +32 2 506 82 11 | Fax +32 2 506 82 29

infos@fgtb.be | www.fgtb.be

Toute reprise ou reproduction totale ou partielle du texte de ce flyer n'est autorisée que moyennant mention explicite des sources.
© Novembre 2011



Lutter contre les changements climatiques

FGTB

Ensemble, on est plus forts

Les changements climatiques, une priorité de la FGTB

Dès 2004, la FGTB appelait à une «**Alliance emploi-environnement**», vaste programme d'isolation et de rénovation des bâtiments. Appel entendu par l'Etat fédéral et les Régions.

La FGTB a également contribué à mettre sur pied les réseaux **RISE** (Wallonie), **BRISE** (Bruxelles) et **Arbeid en Milieu** (Flandre) destinés à sensibiliser et former les représentants des travailleurs à l'environnement.

La FGTB a aussi participé à la création du **Fonds de réduction du coût global de l'énergie** qui permet aux particuliers de financer des travaux économiseurs d'énergie à des tarifs préférentiels.

En outre, le syndicat a marqué des points au niveau international en participant activement à l'inscription d'une nécessaire «**transition juste vers une société bas carbone**» (accord de Cancun en 2010).

Les dérèglements climatiques aggravent des situations économiques et sociales déjà critiques dont sont victimes les travailleurs, tant sur leur lieu de travail qu'à la maison. Pour la FGTB, répondre au problème des changements climatiques implique **une transition** qui stabilise le climat, mais **qui garantit**, dans le même temps, **la protection des travailleurs, des allocataires sociaux et des plus démunis**.

Les propositions de la FGTB

■ Une transition juste pour les travailleurs

Il est indispensable de réorienter l'économie vers de nouvelles filières. Mais ce changement de cap doit se faire via la création d'emplois durables de qualité. Il faut aussi maintenir l'emploi actuel et le faire évoluer de façon à ce qu'il prenne en compte le respect de notre environnement.

■ Une suite ambitieuse au protocole de Kyoto

Après avoir participé à chaque grande négociation, la FGTB sera aussi présente aux négociations de Durban, en Afrique du sud. Nous allons tout faire pour peser en faveur d'un accord international équitable, ambitieux et contraignant sur les changements climatiques.

■ Une anticipation des possibles conséquences sur l'emploi

Il faut travailler à l'amélioration des compétences des travailleurs, au renforcement de la formation professionnelle, que ce soit pour les emplois actuels ou les emplois qui devront être créés.

■ Un investissement dans l'avenir

Des investissements dans les technologies à faible intensité de carbone sont indispensables si l'on veut atteindre les objectifs qui ont été fixés. Cela implique une politique industrielle et économique durable ainsi qu'une recherche coordonnée au niveau européen.

■ Une responsabilisation des employeurs

La nécessité de nouveaux investissements implique une responsabilisation accrue des employeurs (mais aussi des pouvoirs publics) quant à leur implication, y compris financière, en matière d'innovation et de R&D. Ils devront non seulement (enfin) respecter leurs engagements en la matière, mais, nécessairement, aller plus loin.

■ Une protection de l'emploi dans les secteurs à risque

La FGTB veut protéger celles et ceux qui travaillent dans des secteurs à risque. Ainsi, le développement d'un entrepreneuriat socialement responsable est nécessaire, tout en assurant des perspectives d'emplois alternatifs et la diversification économique.

■ La mise en place d'une régulation des marchés du carbone

La question de la réduction des émissions du carbone en Europe ne peut pas être laissée aux mains du marché. Il faut créer une agence européenne qui aurait pour tâche de fixer des objectifs clairs et de réglementer le marché du carbone. Elle devra le faire dans le respect des normes de protection de l'environnement et en concertation avec les partenaires sociaux.

■ Un renforcement de l'action syndicale

Il doit être envisagé par une disposition qui prévoit des droits renforcés pour les travailleurs en matière de protection de la santé et de l'environnement sur le lieu de travail.

Pour la FGTB, la justice climatique, la défense des droits des travailleurs et la protection sociale forment un tout indissociable.